

Nouveau

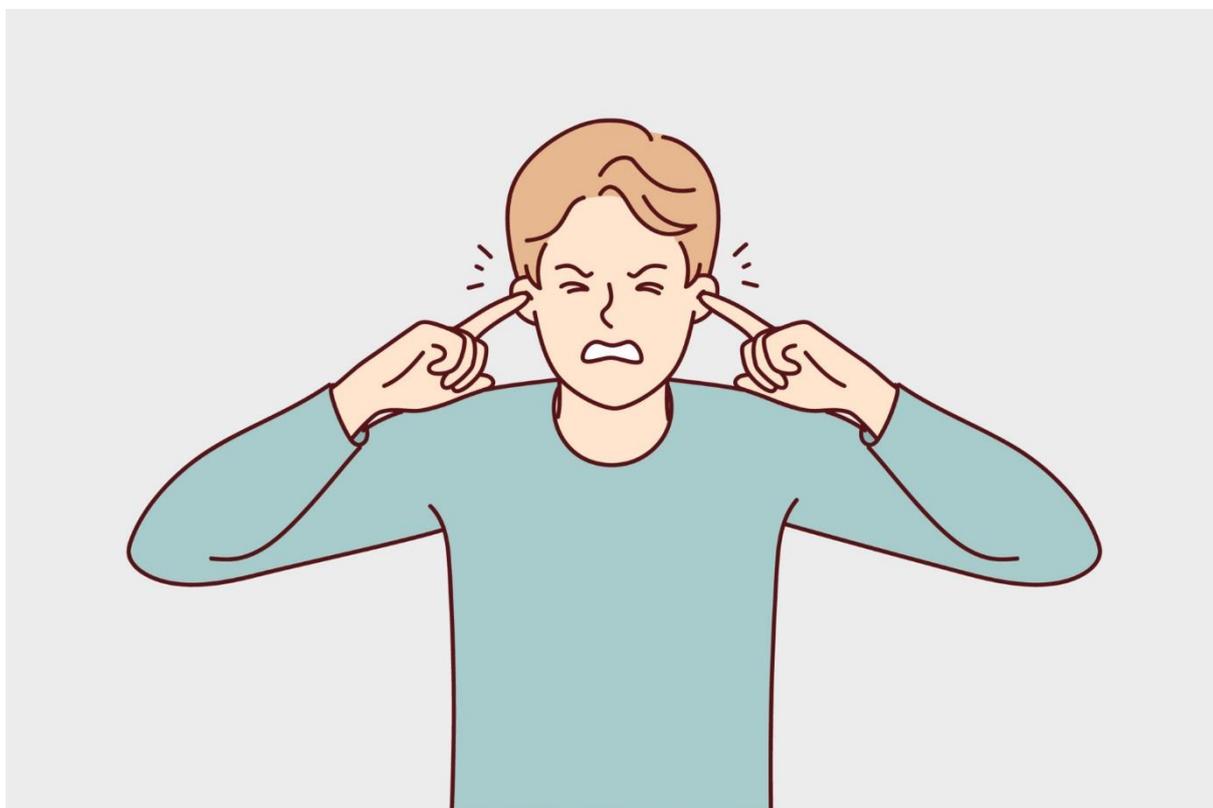
Ouverture rentrée 2024

La Parenthèse

Structure Scolaire d'Aide à la Socialisation



***Quand l'école n'est
plus supportable
pour nos jeunes...***



Les élèves dont le parcours scolaire est chaotique, douloureux, voire insupportable et peut mener au décrochage scolaire.

Les élèves qui n'ont plus psychologiquement la force d'aller à l'école.

Les élèves qui ne sont plus disponibles mentalement pour des apprentissages

Qu'existe-t-il comme structure pour les accueillir ?

Comment les écoles peuvent-elles prêter attention à ce public plus fragile ?

Définition

Un « **temps d'arrêt** » proposé aux jeunes,
dans un contexte resocialisant et restructurant
visant à l'équilibre et un goût retrouvé pour l'école.

Objectif

***Accompagner le jeune dans une reconstruction
de sa personne préalablement à toute approche
des matières scolaires.***

Il ne faut pas reproduire le cadre scolaire pour des élèves qui n'en
veulent plus ou qui n'en peuvent plus
(toutes les références scolaires sont balayées)

2 périodes

Socialisation

Rendant possible
l'accrochage
scolaire et
l'élaboration du
projet personnel
du jeune.

Immersion

Rendant possible
la réinsertion du
jeune dans une
structure
d'apprentissage.



- Absentéisme.
- Décrochage scolaire (actif ou passif).
- Découvertes d'autres métiers (interne ou non à l'école).
- Mal-être à l'école.

Quand l'objectif de socialisation est atteint

- Alternance.
- Intégration dans une école ordinaire.
- Intègre les cours dans notre école ou un autre établissement.
- « Stages » à l'école dans un autre établissement.

Comment passe-t-on de la SOCIALISATION à l'IMMERSION ?

- L'élève a un projet métier.
- L'élève est capable de réaliser un stage (interne ou externe à l'école).
- L'élève est capable de suivre des cours théoriques et pratiques en respectant les horaires.

Comment un jeune intègre-t-il un SSAS ?

- Il faut prouver que tout a été tenté avant d'envoyer un élève dans un SSAS.
- Discussion au sein de l'équipe pédagogique.
- Discussion en collaboration avec le CPMS.
- Protocole d'entrée.
- La direction doit donner son aval.
- **Obligation** de rencontrer les parents pour expliquer le passage dans le SSAS.



Partenariat obligatoire : école – parents - élève

Organisation

- Pour les élèves de phases 1 et 2.
- On oublie les compétences à acquérir
→ on ne propose plus des cours **MAIS** des **activités** aux élèves.
- Une équipe pluridisciplinaire.
- Référent externe pour aider les équipes.
- Capacité d'accueil (8 élèves maximum).
- Toutes les 2 semaines, on fait le point pour savoir si le jeune est toujours bien à sa place.
- Possibilité d'accueillir des élèves d'autres établissements spécialisés.

Horaire

32 périodes / semaine

(au lieu de 35 dans le système traditionnel).



→ les 3 périodes restantes, l'équipe programme les projets de la semaine suivante.

Situation géographique



- À quelques centaines de mètres de l'école.
- Transports identiques que pour ceux de l'école.
- Externe à l'école pour mieux vivre leurs projets.

Un projet d'ÉCOLE et d'ÉQUIPE



Faire le choix d'une classe SSAS au sein d'un établissement,

c'est faire le choix d'une structure scolaire différente pour des élèves qui ne trouvent pas leur place ailleurs.

Il s'agit donc pour l'équipe éducative de répondre à cette question.



*Progresse à ton rythme
Ta différence, c'est ta force*

Centre Scolaire Spécialisé Saint-Joseph

Avenue Victor David, 12

4830 Dolhain



087/76.31.17



direction@csj dolhain.be



www.csj dolhain.be



CSJ Dolhain